



## EXTRAIT

### *Séance du 3 avril 2026 à 18h*

*Le conseil municipal de la ville de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-François Irigoyen.*

Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 31

#### **Présents :**

Jean-François Irigoyen, maire  
Pello Etcheverry, 1<sup>er</sup> adjoint  
Laurence Ledesma 2<sup>ème</sup> adjoint  
Jean-Daniel Badiola, 3<sup>ème</sup> adjoint  
Nathalie Morice, 4<sup>ème</sup> adjoint  
Eric Soreau, 5<sup>ème</sup> adjoint  
Gaelle Martin, 6<sup>ème</sup> adjoint  
Thomas Ruspil, 7<sup>ème</sup> adjoint  
Pascale Fossecave, 8<sup>ème</sup> adjoint  
Guillaume Boivin, 9<sup>ème</sup> adjoint

#### **N°11-**

#### **ADMINISTRATION GENERALE**

**Syndicat mixte  
Conservatoire  
Botanique  
National Sud-  
Atlantique :  
élection des  
délégués du  
conseil municipal**

Jérôme Roteta, Charlotte Loubet-Latour, Jean Helou, Delphine de Torregrosa, Serge Peyrelongue, Patrice Irazoqui, Marie de Merlis, Hien Duhart-Gras, Nahia Graciet, Monique Labattut, Loic Jouenne, Claire Scotcher, Philippe Etcheberry, Laura Maisonnave, Mathis Tenneson, Manuel de Lara, Mirentxu Largounez, Jean-Christophe Perardel, Ainara Sistiaga, Pierre-Laurent Vanderplancke, Mikaela Guiresse-Duperou, Hugo-Luc Maillos, Marie-Hélène Dupuy-Althabegoity, conseillers municipaux en exercice.

#### **Pouvoir :**

- Mikaela Guiresse-Duperou, conseillère municipale à Marie-Hélène Dupuy Althabegoity, conseillère municipale.

Rapporteur :

M. le Maire

- Jean-Christophe Pérardel, conseiller municipal à Manuel de Lara conseiller municipal.

#### **Date de la convocation : 28 mars 2026**

Conformément au code général des collectivités territoriales, article L 2121-15, Mathis Tenneson, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'il a acceptées.

**N°11 – ADMINISTRATION GENERALE**

**Syndicat mixte Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique : élection des délégués du conseil municipal**

M. le Maire, expose :

Le syndicat mixte Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique assure une mission de conservation du patrimoine naturel floristique, et joue un rôle pédagogique important permettant de sensibiliser le grand public en matière de biodiversité.

Il est proposé au conseil municipal de procéder à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour représenter la commune au syndicat mixte «Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique».

Il est proposé au Conseil municipal :

- de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour représenter la commune au syndicat mixte Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,

- le maire ayant proposé un vote à main levée à l'assemblée qui l'accepte à l'unanimité,

- désigne un membre titulaire et un membre suppléant pour représenter la commune au syndicat mixte Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, comme suit :

- titulaire : Pascale Fossecave

- suppléant : Claire Scother

*M. le Maire précise que les comptes rendus et information des réunions du syndicat mixte Conservatoire Botanique Sud-Atlantique seront transmis aux conseillers municipaux qui en font la demande.*

**Adopté par 29 voix**

**4 abstentions**

(M.de Lara, Mme Sistiaga, M.  
Perardel, Mme Largounez)

- pour extrait conforme

- ont signé au registre tous les membres présents

**Le secrétaire de séance,**



**Le Maire,**

**Jean-François Irigoyen**

